

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
196<sup>e</sup> année  
24 septembre 2020  
n° 32 / 7877<sup>e</sup>  
pages 1785 à 1832



## CHRONIQUE / Commerce et industrie

Les petites entreprises et l'après Covid-19

Légiférer sur la petite entreprise :  
un besoin au-delà de la crise sanitaire

> Sandrine Tisseyre

1801

## ÉDITORIAL

1785 La robe du professeur ou le vocabulaire n'est jamais neutre, *Michel Vivant*

## ACTUALITÉS

- 1789 Communication électronique (offres groupées) : encadrement des mesures de blocage
- 1791 Sociétés cotées (code de commerce) : création d'un chapitre dédié
- 1793 État civil (transsexualisme) : refus de transcription d'une double filiation maternelle
- 1794 Agression ou atteinte sexuelle (respect de la vie privée) : divulgation des circonstances
- 1797 État d'urgence sanitaire (sortie) : prorogation du régime transitoire

## POINT DE VUE

1799 Avant et post-Brexit : la reconnaissance des pouvoirs d'un syndic anglais,  
*Reinhard Dammann et Adélie Sallou*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1805 **Chronique** : L'aventure de la *compliance*, *Marie-Anne Frison-Roche*
- 1807 **Panorama** : Droit pénal des affaires, *Corinne Mascala*
- 1814 **Notes** : Règlement insolvabilité : pouvoirs du liquidateur anglais sur un immeuble indivis localisé en France, *note sous Com. 16 juill. 2020, Fabienne Jault-Seseke et David Robine*
- 1819 Le cumul d'actions en droit des obligations, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 1<sup>er</sup> juill. 2020, Nicolas Balat*
- 1823 Le caractère accessoire de l'action civile exercée devant le juge pénal : entre continuité et rupture, *note sous Crim. 1<sup>er</sup> avr. 2020, Benoît Auroy*
- 1827 For d'exécution et contentieux du paiement. L'exemple des aliments, *note sous CJUE 4 juin 2020, Dominique Foussard*

## ENTRETIEN

1832 Stéphane Vernac – La notion de *bore out* au travail

DALLOZ

31/35 rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
RENAUD LEFEBVRE

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,  
BÉNÉDICTE FAUVAUQUE-COSSON  
ET PHILIPPE MERLE

**DIRECTRICE SCIENTIFIQUE**  
PASCALE DEUMIER

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Maëlle HARSCOUBËT DE KERAVEL (5379)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

#### Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Myriam LACROIX, Responsable

Tél. : 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Septembre 2020

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



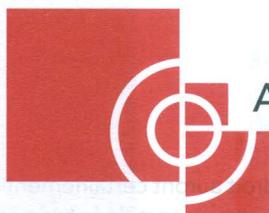
Origine du papier : Portugal  
Taux de fibres recyclées : 0 %  
Prot : 0,08 kg/t

## ÉDITORIAL

Michel Vivant

1785

La robe du professeur ou le vocabulaire n'est jamais neutre



## ACTUALITÉS

1788

### DROIT DES AFFAIRES

#### Banque-Crédit-Garantie

Transfert de capitaux sans déclaration (confiscation) : conditions du prononcé de la peine, *Crim.* 9 sept. 2020

Cautionnement (recours contre le débiteur) : nullité du prêt et déchéance partielle, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 9 sept. 2020

#### Commerce électronique

Communication électronique (offres groupées) : encadrement des mesures de blocage, *CJUE* 15 sept. 2020

#### Consommation

Clause abusive (prêt) : calcul des intérêts sur la base d'une année de 360 jours, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 9 sept. 2020

#### Entreprise en difficulté

Interruption des instances en cours (portée) : jugement réputé non avenu, *Com.* 9 sept. 2020

Déclaration des créances (défaut) : portée de l'inopposabilité au débiteur, *Com.* 9 sept. 2020

Voie de recours : pas de lien d'indivisibilité

entre le débiteur et le ministère public, *Com.* 9 sept. 2020

#### Fonds de commerce et commerçants

Registre du commerce et des sociétés : rectification de déclaration inexacte, *Com.* 9 sept. 2020

#### Société et marché financier

Fonds de titrisation (société de gestion) : recouvrement des créances, *Com.* 9 sept. 2020

Sociétés cotées (code de commerce) :

création d'un chapitre dédié

1792

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Chute dans un hypermarché : fondement et régime de la responsabilité de l'exploitant, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 9 sept. 2020

Vente immobilière (risques naturels prévisibles) : obligation d'information du vendeur, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 9 sept. 2020

Responsabilité civile (notaire) : point de départ de la prescription quinquennale, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 9 sept. 2020

#### Famille-Personne-Succession

État civil (transsexualisme) : refus de transcription d'une double filiation maternelle, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 16 sept. 2020

1794

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Presse et communication

Agression ou atteinte sexuelle (respect de la vie privée) : divulgation des circonstances, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 9 sept. 2020

Citation (nullité) : défaut de notification au ministère public, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 9 sept. 2020

#### Procédure pénale

Détention provisoire (débat différé) : obligation pour le juge de statuer immédiatement, *Crim.* 8 sept. 2020

Détention provisoire (état d'urgence sanitaire) : prolongation selon le droit commun, *Crim.* 1<sup>er</sup> sept. 2020

Détention provisoire (état d'urgence sanitaire) : portée de la prolongation de plein droit, *Crim.* 1<sup>er</sup> sept. 2020

1797

### DROIT PUBLIC

#### Santé publique

État d'urgence sanitaire (sortie) : prorogation du régime transitoire

1797

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Comité d'entreprise (constitution de partie civile) : exercice par un membre mandaté, *Crim.* 9 sept. 2020

1798

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Jugement étranger (exequatur) : demande reconventionnelle en responsabilité, *Civ.* 1<sup>re</sup>, 16 sept. 2020

Compétence européenne (aliments) : recours subrogatoire d'un organisme public, *CJUE* 17 sept. 2020

1799

Avant et post-Brexit :  
la reconnaissance des pouvoirs d'un syndic anglais  
par Reinhard Dammann et Adélie Sallou



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

1801

Les petites entreprises et l'après Covid-19.  
Légiférer sur la petite entreprise :  
un besoin au-delà de la crise sanitaire  
par Sandrine Tisseyre

1805

L'aventure de la *compliance*  
par Marie-Anne Frison-Roche

### PANORAMA

1807

Droit pénal des affaires  
juillet 2019 – juillet 2020  
par Corinne Mascala

### NOTES

1814

Règlement insolvabilité : pouvoirs du liquidateur  
anglais sur un immeuble indivis localisé en France,  
*note sous Com.* 16 juill. 2020  
par Fabienne Jault-Seseke et David Robine

1819

Le cumul d'actions en droit des obligations,  
*note sous Civ. 1<sup>re</sup>*, 1<sup>er</sup> juill. 2020  
par Nicolas Balat

1823

Le caractère accessoire de l'action civile exercée  
devant le juge pénal : entre continuité et rupture,  
*note sous Crim.* 1<sup>er</sup> avr. 2020  
par Benoît Auroy

1827

For d'exécution et contentieux du paiement.  
L'exemple des aliments, *note sous CJUE* 4 juin 2020  
par Dominique Foussard

1

2

3

## ENTRETIEN

1832

Stéphane Vernac – La notion de *bore out* au travail

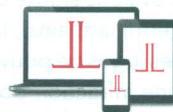
### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)**